



**CAUTIONNEMENT
ROMAND**
au service des PME

Rapport annuel 2016

Cautionnement romand, société coopérative

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne

Tél. 058 255 05 50, contact@cautionnementromand.ch

www.cautionnementromand.ch





Sommaire

Cautionnement romand

Organisation	4
Billet du Président	5
Les sociétaires	6
Chiffres clés	7
Rapport d'activités	8
Statistiques	10
Bilan	14
Compte de résultat	16
Annexe aux comptes	18
Rapport de l'Organe de révision	19
Comment ça marche?	20
Contact de proximité	21
Antenne Fribourg	22
Antenne Genève	24
Antenne Neuchâtel	26
Antenne Valais	28
Antenne Vaud	30
Cautionnement suisse	32



Organisation

Cautionnement romand

		Echéance du mandat	
Président	Jean Wenger, Hauterive	2020	
Vice-président	Bernard Grobéty, Prévèrenge	2020	
Administrateurs	Samuel Clerc, Gibloux	2019*	
	Nicole Conrad, Aran-Villette	2020*	
	Raphaël Conz, Pully	2020*	
	Gabriel Décaillet, Sion	2020*	
	Gilles Desplanches, Onex	2017*	
	Emanuela Dose Sarfatis, Grand-Saconnex	2020	
	Olivier Grometto, Genève	2020	
	Reto Julmy, Bourguillon	2020	
	Jean-Pierre Morand, Bagnes	2020*	
	Pierre-Marie Rappaz, Sion	2020	
Directeur Fondés de pouvoir	Geneviève Ravezzani, Cudrefin	2020*	
	Chantal Robin, Broc	2020*	
	Robert Vauthier, Neuchâtel	2020	
	Christian Wenger		
	Sébastien Durussel		
	Monika Jutzet		
	Collaborateurs	Michael Blaser	
		Sandrine Koch	
		Arlette Swee	
		Sandra Tamburrini-Schick	
Contrôleurs internes	Eric Schneider		
	Gilbert Staehli		
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA		
Antennes cantonales	Fribourg	Cautionnement Fribourg	
	Genève	FAE	
	Neuchâtel	NEuchâtel interface PME	
	Valais	CCF SA	
	Vaud	CVC	

*Rééligible



Billet du Président

Jean Wenger

En bientôt dix ans, plus de CHF 733 millions de cautionnements ont été octroyés en Suisse. Presque la moitié dans les 5 cantons romands. Sur ce territoire, cela représente des projets estimés à CHF 1 milliard et concerne 15 000 places de travail. Le 17 mars 2016, le Conseil National a accepté, quasi à l'unanimité, la Motion visant l'augmentation de notre limite d'intervention à CHF 1 million. C'est un pas important pour le financement des petites et moyennes entreprises depuis la nouvelle Loi fédérale mise en place en 2006.

La pratique des taux d'intérêts négatifs de la BNS pour faire baisser la valeur du franc suisse, relancer l'investissement et doper la consommation des ménages est une politique difficile à mettre en œuvre. **Le franc fort est une tendance historique mais la rapidité avec laquelle il s'est renchérit a désorienté l'économie suisse.** Cela a affecté le comportement des consommateurs, la compétitivité et a pesé sur la rentabilité des entreprises. **Outre les arrangements avec les fournisseurs et débiteurs, des solutions bancaires existent pour se prémunir contre les risques de change et ainsi sécuriser les marges.** Les PME se sont adaptées; les dépenses ont été revues à la baisse, surtout celles consacrées à la R&D, malheureusement. **Les investissements de capacité ont été stoppés, ceux de productivité encouragés et ceux de remplacement différés.** Demeurent les défis liés aux incertitudes dues au manque de personnel qualifié, à la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et aux relations bilatérales avec l'UE.

Nous avons une économie dynamique et compétitive qui réussit à produire et à vendre des biens et services extraordinaires mais qui vit des transformations extrêmement rapides. Il est, dès lors, primordial que les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins des employeurs soient en adéquation. **Des conditions-cadres politiques doivent permettre de maintenir la confiance des entreprises en la place économique suisse.** Je salue la volonté du Conseil fédéral de modifier le cadre légal en vue de réduire les obstacles qui empêchent les entreprises opérant dans le domaine de la

technologie financière d'accéder au marché et d'optimiser les contenus de la réglementation ainsi que ses processus. Dans un contexte d'économie globale, les nouvelles technologies contribuent à accélérer le changement structurel et bouleversent la nature des emplois disponibles. **Les prochains défis porteront sur l'évolution vers une société de la connaissance et la nécessité d'innover.** L'ouverture et la flexibilité seront indispensables. Grâce à leur capacité d'innovation, leur diversité, leur volonté, leurs prestations de grande qualité et leur réseau, les PME sont un formidable atout pour l'économie et la prospérité helvétique.

Dans ce contexte, notre mission consiste à proposer aux PME notre garantie en faveur d'une banque leur permettant d'obtenir plus facilement les fonds qui leur sont nécessaires. Je tiens ici à remercier tous nos partenaires bancaires de leur ouverture, leur confiance, et de la qualité de leur travail. Notre collaboration étroite est précieuse pour le tissu économique régional. La plupart des établissements bancaires ont revu leurs taux d'intérêt des crédits cautionnés à la baisse suite à nos demandes répétées. **Un établissement cantonal propose même un taux de 2,25% ttc à toutes les entreprises cautionnées!**

Avec bientôt une limite maximale de cautionnement portée à CHF 1 million, **une base de données identique au niveau fédéral grâce à l'acquisition du logiciel développé par Cautionnement romand par les 3 autres organisations suisses** de cautionnement, nous sommes équipés et prêts à entamer notre deuxième décennie d'existence.

Pour terminer, c'est avec un intense plaisir que je défends notre mission avec l'appui d'un Conseil compétent et motivé, un directeur dynamique et courageux ainsi que des collaborateurs dont je mesure chaque jour l'efficacité. Un grand merci également au SECO, aux antennes ainsi qu'aux cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, avec lesquels je me réjouis de relever les prochains défis et de continuer à travailler dans l'intérêt des PME.



Les sociétaires

CHF

Association Genevoise des Kiosques (AGK)	1 000
Canton de Vaud	5 331 000
Canton du Valais	3 500 000
Centre Patronal	10 000
Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC	4 499 000
Etat de Fribourg	1 249 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
Nouvelle Organisation des Entrepreneurs	1 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société coopérative NEuchâtel Interface PME	1 299 000
Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du Canton de Fribourg	1 000

14 sociétaires

18 412 000



Chiffres clés

		2016		2015	
Demandes traitées	302	62 065 100	289	51 726 860	
Demandes retirées ou refusées	91	22 685 800	79	15 412 500	
Nouveaux cautionnements accordés	211	39 379 300	210	36 314 360	
Représentant le maintien et la création d'emplois au nbre de	[10,8]	2 279	[8,2]	1 721	
Pour des projets évalués à	(3,1x)	122 006 811	(3,5x)	127 062 291	
Cautionnements accordés depuis 2007	2 052	339 025 470	1 841	299 646 170	
Représentant le maintien et la création d'emplois au nbre de	[7,0]	15 253	[7,0]	12 974	
Pour des projets évalués à	(3,1x)	1 054 383 137	(3,1x)	932 376 326	
Cautionnements honorés	38	3 562 832	42	3 994 835	
À charge de Cautionnement romand		833 666		834 825	
Engagements en cours au 31 décembre*	880	117 272 567	841	110 389 052	
À charge de Cautionnement romand		31 299 462		26 375 264	
Capital social		18 412 000		18 262 000	
Degré de couverture total (fonds propres élargis s/risque propre)		108,4%		113,5%	

*Calculés selon la méthodologie définie par le SECO.



Rapport d'activités 9^e exercice

Christian Wenger
Directeur

39,3 millions de francs de crédits chant directement 2279 emplois de Cautionnement romand pour

Solide mais sans éclat

Les PME cautionnées ont globalement mieux réussi en 2016 que prévu. Mais les bénéfices et les marges ont fondu. Les dossiers accordés ont été plus importants et toujours d'une incroyable diversité. Les libérations ont été moins nombreuses, c'est pour cela que 880 entreprises sont cautionnées au 31 décembre 2016 (+5%). Malgré les taux bas, les entreprises restent relativement prudentes en matière d'investissements. La pression sur les prix et les marges perdure. Nos clients ont réagi en améliorant leurs processus ou en optimisant leur structure de coûts. Pour assurer leur pérennité, certaines PME ont dû se résigner à déplacer une partie de leur production ou de leur source d'approvisionnement à l'étranger. Dans d'autres cas, le chômage partiel a représenté une solution transitoire. Espérons-le, pour mieux rebondir plus tard.

Petites entreprises, grands soucis

La moitié de nos clients sont des petites entreprises qui fournissent ou sont sous-traitantes de plus grandes. Elles sont donc exposées à la concurrence étrangère sans avoir d'influence sur le client final ni sur les prix. Ce sont des moments difficiles qu'elles sont en train de vivre. Fort heureusement, leur réactivité et leur créativité, qui impliquent un contact important avec la production, leur permettent de percevoir l'avenir avec un peu plus de sérénité, notamment en misant davantage sur les canaux de distribution en direct (leur flexibilité les aidant à réagir aux exigences individuelles), stimulant de fait l'innovation.

Création d'entreprise bancarisée tempérée

La création d'entreprise est une démarche courageuse qui a concerné 1 cautionnement sur 6 en 2016. L'évaluation est plus ardue surtout si les produits ou services sont novateurs (les startups créent de la valeur là où les autres ne la voient pas). Il est donc difficile de prévoir le succès commercial et il n'est pas non plus toujours aisé de trouver un partenaire bancaire susceptible de faire l'opération, les critères d'octroi pour ce type de financement n'étant pas toujours clairs. Grâce à des dossiers bien documentés avec à l'appui des études de marché ou des sondages identifiant les acquéreurs potentiels et parfois des lettres d'intention de futurs

clients, nous pouvons être confiants que la nouvelle idée trouve un marché. Notre réseau, tout comme les expériences et informations accumulées par les quinze membres du Conseil d'administration, nous permettent d'entrevoir un succès et donc d'octroyer notre confiance.

Transmission d'entreprise subjective et accélérée

Beaucoup de transmissions d'entreprises sont annoncées. Ce fait pourrait être accentué par la pression économique. La base de l'évaluation de ces projets est un mélange entre création d'entreprise et investissement. Il est facile d'évaluer l'entreprise existante en tenant compte notamment de sa valeur intrinsèque, de sa réputation et de son savoir-faire. Par contre, est-ce que le repreneur est compétent pour assumer la pérennité de l'entreprise, des places de travail et de l'outil de production? Les facteurs non tangibles du repreneur sont essentiels à la bonne réussite de l'opération, tout comme les facilités offertes par le vendeur, soit par un financement, soit par un accompagnement, indispensable à nos yeux, ce qui a été très souvent le cas pour les 52 reprises et transmissions cautionnées en 2016.

Prêtera, prêter pas?

Les perspectives économiques mitigées impactent la capacité financière des PME donc leurs cash-flows futurs et, in fine, la capacité de l'entreprise à pouvoir rembourser l'argent qui lui est prêté. Conséquence; l'accès au crédit est plus difficile. Les banques n'utilisent pas toutes une méthodologie identique pour décider de l'octroi d'un crédit, d'où l'importance de solliciter deux partenaires potentiels à la méthodologie différente. Le marché est compétitif et suffisamment ouvert pour tous grâce à notre concours. Les deux grandes banques sont de plus en plus actives sur le marché domestique. Un établissement cantonal propose même un financement «plus» qui peut couvrir la totalité de la demande de crédit d'investissement, sans fonds propres. Une autre pratique des conditions très favorables à l'ensemble des clients cautionnés, un CCD à 1,25% + 1/4% de commission trimestrielle! Un acteur financier important, qui n'a pas de licence bancaire complète, a même créé une co-entreprise avec une grande plateforme internationale de crédit participatif. Une nouvelle banque active dans le crédit commercial a également



cautionnés ont été accordés en faveur de 211 entreprises, tout et des projets évalués à 122 millions de francs. Tel est le bilan l'année 2016.

fait son apparition. La FINMA a décidé de réduire les obstacles auxquels sont confrontées les technologies financières. De bonne augure pour les PME.

Comptes 2016 meilleurs que prévus

Le taux de perte brut (cautionnements honorés) se monte à 2,9%. Ce taux de défaillance ne doit pas être confondu avec une cessation d'activité ou une faillite puisque la moitié des cautionnements honorés sont des entreprises qui continuent leur activité. Pour ces cas, les établissements bancaires ont parfois, peut-être, trop rapidement fait appel à notre cautionnement. Grâce à un contentieux optimisé, les récupérations ont été importantes, et le taux de perte nette s'abaisse à 1,8%. En effet, suite à la mise en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale, la gestion et la responsabilité du contentieux sont désormais centralisées auprès de Cautionnement romand qui collabore étroitement avec une agence de recouvrement. Concernant notre portefeuille titres, une banque a reporté les taux négatifs sur nos avoirs, ce qui, cumulé aux taux très bas, voire nuls, a pesé sur nos revenus d'intérêts. Nous avons modifié l'allocation de notre portefeuille. Notre part immobilière est passée de 10% à 12%, avec des options d'achats sur des immeubles de rendement en direct. L'illiquidité de ce véhicule sera compensée par un rendement intéressant. Nous avons également renforcé la part de fonds de placement en actions étrangères de 1% à 5%. Notre provision pour risques sur cautionnements a augmenté de manière importante suite à la reprise des engagements auparavant réassurés auprès de la Centrale suisse de cautionnement. Ceci, ajouté à l'augmentation du nombre d'entreprises cautionnées et au bénéfice exceptionnel lié à la vente de notre logiciel informatique, fait que nous bouclons sur un bon résultat.

Système informatique suisse

Beaucoup d'énergie a été mobilisée pour gérer les différentes étapes du remplacement du logiciel métier de Cautionnement romand. Le processus a débuté en 2013, par le développement à façon d'un nouveau logiciel. Après sa mise en place en 2015, il a été vendu à Bürgschafts-Support AG fin 2016. Cette nouvelle société est la propriété des 4 organisations suisses de cautionnement. Elle est responsable de la maintenance et

de l'évolution du logiciel Janus. Le logiciel est en cours d'implémentation auprès des organisations helvétiques. L'utilisation de celui-ci par toutes les coopératives constituera une étape importante dans l'histoire du Cautionnement suisse.

Perspectives 2017 intéressantes

Malgré l'insécurité des consommateurs, les incertitudes politiques et fiscales, les taux négatifs et un marché de l'emploi tendu, les perspectives 2017 sont meilleures que celles de 2016. Par contre, les entreprises n'ayant pas réussi à s'adapter à la valeur du franc suisse, celles dont l'acquisition de produits similaires peut se faire facilement au-delà de la frontière, physiquement ou par des sites de vente en ligne, voire via la fabrication 3D qui fait de jour en jour meilleure impression, ou encore celles qui pourraient subir les nouvelles ordonnances «Swissness», seront pénalisées. Les contraintes d'innovation et de créativité ainsi que la numérisation croissante dans de nombreux domaines de l'économie et de la vie placent les entreprises face à d'importants défis. Nous garderons un œil attentif sur la révolution numérique qui pourrait bouleverser les modèles économiques dans tous les domaines y compris auprès des banques et des PME. On parle de blockchain (désintermédiation) et d'une nouvelle forme de personnalité juridique (robots), rien que ça! Les défis sont immenses pour ceux qui luttent pour maintenir leur part de marché et leurs marges, voire leur pérennité. Les investissements seront importants, le besoin de crédit également.

L'avenir se construit ensemble

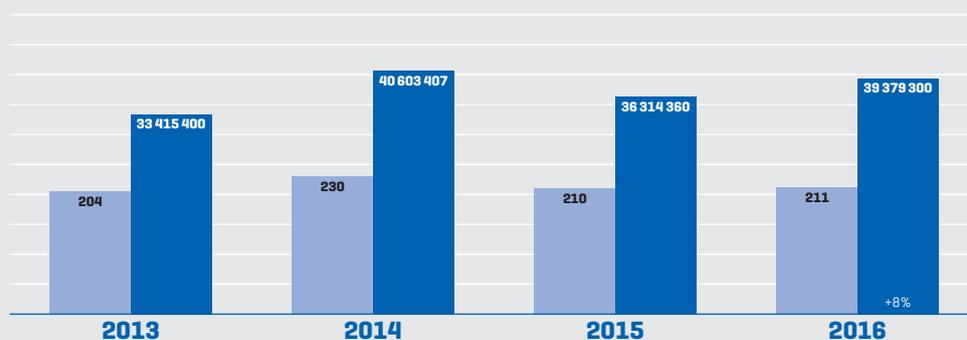
Nous sommes passionnés et essayons d'identifier les opportunités en prenant des risques. Nous nous basons sur des faits empiriques et faisons des jugements, c'est inévitable car le ressenti personnel est aussi important que les caractéristiques techniques. Grâce à notre expérience, nous nous engageons pleinement afin que nos clients obtiennent un financement dans de bonnes conditions avec des partenaires bancaires compétents dans les différentes phases de vie de l'entreprise et du cautionnement. Nous devons continuer à communiquer de manière transparente et tout faire pour pouvoir garantir aux PME, en tout temps, un accès au crédit bancaire à des conditions acceptables. Nous poursuivrons cette mission sans relâche.

Statistiques

Nouveaux cautionnements accordés

	2013	2014	2015	2016
Fribourg	4 108 000	3 402 500	3 624 000	17 3 475 500 9%
Genève	5 749 000	8 348 600	7 682 860	51 10 659 500 27%
Neuchâtel	2 571 500	5 781 250	3 470 000	17 3 350 000 8%
Valais	4 429 000	3 590 000	3 020 000	26 4 198 700 11%
Vaud	16 557 900	19 481 057	18 517 500	100 17 695 600 45%
Total	33 415 400	40 603 407	36 314 360	211 39 379 300 100%

Nouveaux cautionnements accordés



Nouveaux cautionnements accordés selon le montant



Cautionnements moyens



	2013-2015		2016	
Crédit cautionné	20 000	500 000	30 000	500 000
Projet	20 000	14 800 000	30 000	11 800 000
Fonds propres au bilan	10 000	12 700 000	10 000	8 400 000
Chiffre d'affaires réalisé	50 000	37 900 000	50 000	31 800 000
Emplois directs	1	98	1	114
Taux d'intérêts offert par la banque	1,45%	7,5%	1,28%	6,0%

Clients cautionnés

■ Minimum
■ Maximum

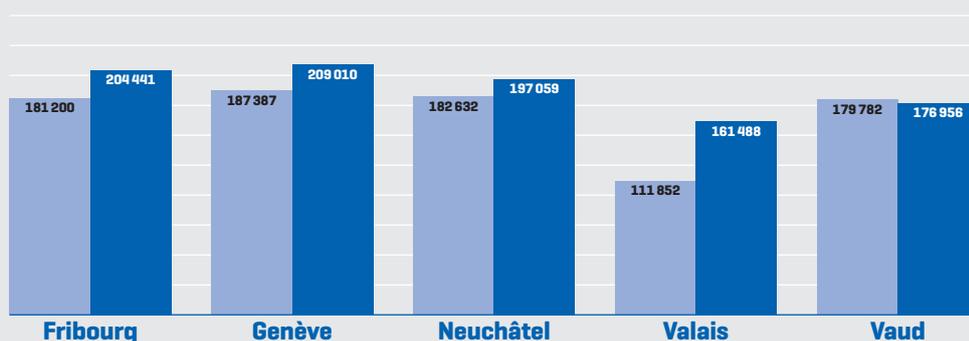
	2013	2014	2015	2016	
Fribourg	9 627 071	10 847 065	12 097 672	77	12 773 434 11%
Genève	13 444 958	15 978 037	17 140 494	136	20 733 911 17%
Neuchâtel	6 455 868	8 964 600	10 093 714	81	11 227 192 10%
Valais	13 591 650	13 111 281	12 102 801	121	11 796 867 10%
Vaud	53 378 001	58 072 471	58 954 372	465	60 741 164 52%
Total	96 497 548	106 973 454	110 389 052	880	117 272 567 100%

Engagement en cours



Engagement en cours selon le solde résiduel

■ En nombres
■ En CHF



Cautionnements moyens accordés

■ En 2015
■ En 2016

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

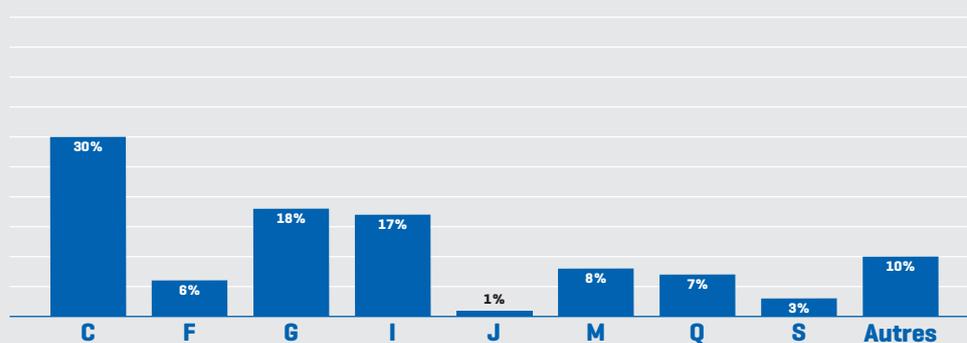
	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	20 940 200	26 977 307	21 253 000	24 283 300	62%
Grandes banques	3 435 000	5 133 000	7 433 700	7 430 000	19%
Banques Raiffeisen	7 284 000	4 788 100	5 717 500	4 049 500	10%
Autres banques	1 166 200	2 093 000	1 710 160	2 816 000	7%
Banques régionales	590 000	1 612 000	200 000	800 500	2%
Total	33 415 400	40 603 407	36 314 360	39 379 300	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit

	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	9 602 400	13 685 900	10 960 860	11 578 000	29%
Fonds de roulement	6 488 500	9 718 500	9 778 500	6 892 200	18%
Création d'entreprise	5 936 000	7 851 000	6 006 000	6 625 000	17%
Investissement	6 396 000	4 566 250	5 235 000	11 175 500	28%
Immobilier	4 992 500	4 781 757	4 334 000	3 108 600	8%
Total	33 415 400	40 603 407	36 314 360	39 379 300	100%

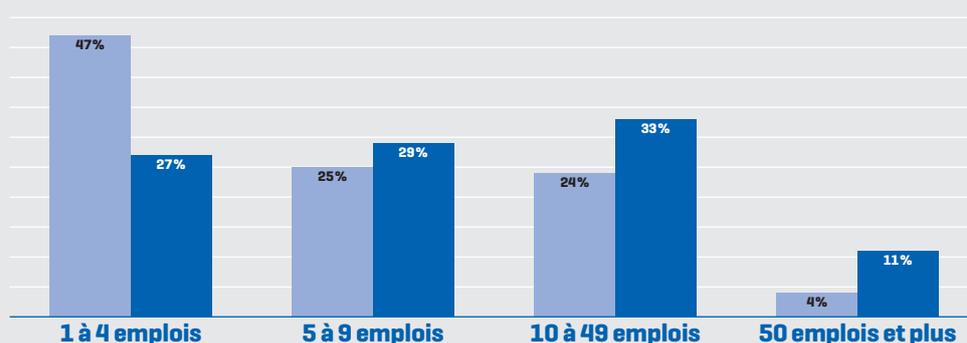
Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- S** Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF

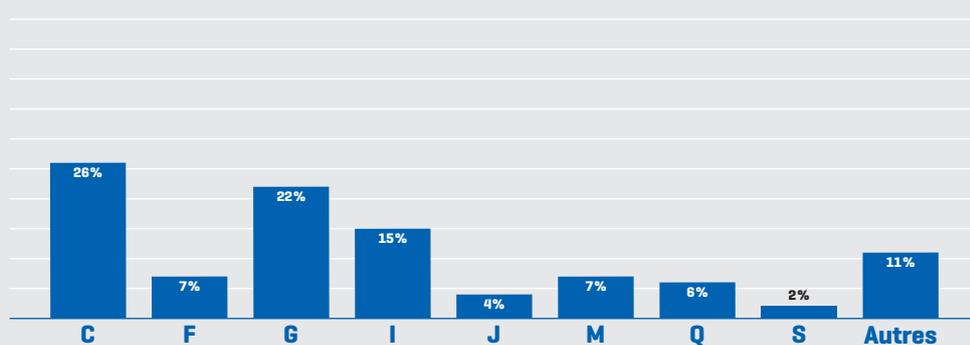


	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	67 580 993	75 141 180	73 040 820	76 084 099	65%
Grandes banques	8 891 670	9 696 026	15 305 329	19 222 947	16%
Banques Raiffeisen	13 667 517	14 528 723	15 267 518	14 174 187	12%
Autres banques	5 062 060	5 531 881	5 075 973	5 837 808	5%
Banques régionales	1 295 308	2 075 645	1 699 411	1 953 527	2%
Total	96 497 548	106 973 454	110 389 052	117 272 567	100%

Engagements en cours selon les établissements bancaires

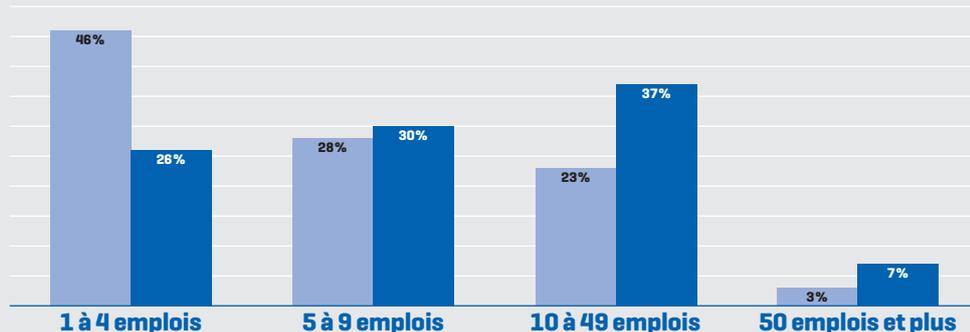
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	25 961 242	30 220 229	33 354 468	35 377 282	30%
Fonds de roulement	18 113 756	21 032 056	25 525 836	25 410 065	22%
Création d'entreprise	16 170 400	17 288 024	15 574 626	16 819 204	14%
Investissement	17 878 160	18 835 168	17 431 525	21 774 459	19%
Immobilier	18 373 990	19 597 077	18 502 547	17 891 557	15%
Total	96 497 548	106 973 454	110 389 052	117 272 567	100%

Engagements en cours selon le but du crédit



Cautionnements en cours selon les secteurs d'activités - NOGA

- C Industrie manufacturière
- F Construction
- G Commerce
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- M Activités spécialisées, etc.
- Q Santé humaine et action sociale
- S Autres activités de services



Engagements en cours selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Bilan Actif

	%	31.12.2016 CHF	%	31.12.2015 CHF
Actifs circulants	57,2	18 471 839.65	57,0	16 906 372.85
Trésorerie				
Caisse		166.60		532.05
Comptes bancaires et postaux		16 552 054.97		15 419 110.03
	51,2	16 552 221.57	52,0	15 419 642.08
Créances résultant de prestations de services				
Créances envers des débiteurs cautionnés		86 283.46		67 960.84
Provision pour pertes sur débiteurs cautionnés		-30 000.00		-20 000.00
	0,2	56 283.46	0,2	47 960.84
Autres créances à court terme				
Confédération, c/c		586 312.00		1 343 756.26
Centrale suisse de cautionnement, c/c		1 176 272.00		10 995.35
SwissLife, c/c		40 714.20		28 128.35
Impôt anticipé à récupérer		23 783.45		28 585.10
	5,7	1 827 081.65	4,7	1 411 465.06
Actifs de régularisation	0,1	36 252.97	0,1	27 304.87
Actifs immobilisés	42,8	13 842 367.65	43,0	12 756 373.19
Immobilisations financières				
Obligations en CHF		5 583 257.96		6 127 182.46
Obligations étrangères		1 256 921.25		1 239 773.75
Actions en CHF		2 181 064.81		2 107 962.77
Actions étrangères		1 254 022.73		339 218.46
Immobilier		3 306 600.35		2 629 850.35
	42,0	13 581 867.10	41,9	12 443 987.79
Autres placements à long terme	0,1	45 500.55	0,0	0.00
Participation	0,5	165 000.00	0,0	0.00
Immobilisations corporelles	0,2	50 000.00	0,0	0.00
Immobilisations incorporelles	0,0	0.00	1,1	312 385.40
Total de l'actif	100,0	32 314 207.30	100,0	29 662 746.04



Bilan Passif

	%	31.12.2016 CHF	%	31.12.2015 CHF
Capitaux étrangers à court terme	1,2	386 346.43	0,6	182 612.10
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,1	22 861.95	0,0	9 319.00
Autres dettes à court terme	0,6	192 697.68	0,3	101 860.80
Passifs de régularisation	0,5	170 786.80	0,3	71 432.30
Capitaux étrangers à long terme	38,6	12 480 000.00	34,4	10 215 000.00
Autres dettes à long terme	3,1	1 000 000.00	3,4	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi	35,5	11 480 000.00	31,0	9 215 000.00
Capitaux propres	60,2	19 447 860.87	65,0	19 265 133.94
Capital social	57,0	18 412 000.00	61,6	18 262 000.00
Fonds de réserve	3,2	1 035 860.87	3,4	1 003 133.94
Total du passif	100,0	32 314 207.30	100,0	29 662 746.04



Compte de résultat par nature

	%	2016 CHF	%	2015 CHF
Produits				
Produits nets résultant de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹		309 403.79		351 581.22
Frais de dossier ²		169 287.50		162 000.00
Primes de risques ³		1 299 105.13		1 249 608.27
Part CSC sur les primes de risques ⁴		-107 723.00		-122 956.00
Frais CSC pour le splitting du risque ⁵		-20 081.55		-28 984.70
Récupérations sur les cautionnements honorés		346 220.10		207 730.07
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		-15 151.50		-12 825.35
Autres revenus nets		190 365.38		140 081.20
	63,8	2 171 425.85	60,4	1 946 234.71
Aides financières de la Confédération ⁶	36,2	1 229 470.14	39,6	1 273 375.70
Total des produits	100,0	3 400 895.99	100,0	3 219 610.41

¹ Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

² Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

³ Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou limite le plus élevé, payée par les débiteurs cautionnés.

⁴ Certains dossiers bénéficient d'une réassurance de la Centrale suisse de cautionnement (CSC) qui couvre la moitié du risque à charge de Cautionnement romand. La moitié de la prime de risque ainsi prélevée lui est restituée.

⁵ Rémunération de la Centrale suisse de cautionnement pour le splitting du risque.

⁶ Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le DEFR, dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles en faveur des bénéficiaires de cautionnement.

⁷ Part à charge de Cautionnement romand sur les remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

⁸ La rémunération annuelle des Antennes a été revue en 2016 de la manière suivante: 100% des frais d'études sont redistribués + CHF 250.- par dossier traité non accordé + CHF 200.- par dossier en cours pour le suivi de la clientèle.



	%	2016 CHF	%	2015 CHF
Charges				
Charges résultant de l'activité de cautionnement				
Cautionnements honorés ⁷		833 666.49		834 825.10
Frais de contentieux		5 604.15		216.90
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		1 088 728.00		1 117 000.00
	56,7	1 927 998.64	60,6	1 952 042.00
Rémunération des Antennes cantonales ⁸	14,1	480 553.79	11,3	364 248.75
Charges de personnel	22,4	761 272.05	22,6	726 040.30
Autres charges d'exploitation				
Frais de locaux		55 472.15		45 754.35
Charges administratives et d'exploitation		27 343.65		21 680.00
Frais informatiques		54 108.84		77 476.81
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		33 264.90		39 718.05
Indemnités et frais de séances du Conseil		173 921.05		177 016.55
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		82 634.25		74 748.10
Charges diverses refacturées		0.00		-7 680.00
	12,5	426 744.84	13,3	428 713.86
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	1,6	53 652.45	0,2	5 000.00
Résultat d'exploitation (EBIT)	-7,3	-249 325.78	-8,0	-256 434.50
Charges et produits financiers				
Intérêts actifs et dividendes		261 144.96		274 155.25
Gains/pertes [-] sur l'aliénation de titres		39 791.75		-6 955.00
Gains/pertes [-] de cours non réalisés sur titres		-57 576.64		41 980.54
Frais sur titres et c/c		-18 921.96		-16 161.70
	6,6	224 438.11	9,1	293 019.09
Produits exceptionnels, unique ou hors période	1,7	57 614.60	0,0	0.00
Résultat de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	1,0	32 726.93	1,1	36 584.59

Annexe aux comptes annuels 2016

En francs suisses

Raison sociale

Cautionnement romand,
société coopérative

Siège: Lausanne

EPT: 5,1

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations [art. 957 et ss]. Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour l'exercice 2016.

Actif immobilisé

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées de la manière suivante: 2% sur les obligations en franc suisse, 5% sur les obligations en monnaies étrangères et 10% sur les actions suisses et étrangères [taux inchangés].

La participation concerne Bürgschafts-Support AG dont le siège est celui de Cautionnement romand, société créée afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.- dont 30% détenu par Cautionnement romand [25% du droit de vote].

Les immobilisations corporelles concernent des investissements d'infrastructure et de mobilier effectués dans les nouveaux locaux. Des amortissements réguliers sont effectués.

Les immobilisations incorporelles concernaient le nouveau logiciel métier de gestion des cautions appelé JANUS. Il a été apporté à la société Bürgschafts-Support AG. Cette cession a créé un produit exceptionnel de CHF 57 614.60.

2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever.

3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2016, il existait une dette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 7 572.20.

Etat des engagements et provision pour risques sur cautionnements

La Centrale suisse de cautionnement (CSC) est en liquidation. Les engagements précédemment au bénéfice d'une réassurance (splitting) ont été repris tout comme les cautionnements au bénéfice de l'aide aux régions de montagne (ARM). Une somme de CHF 1 176 272.- est prévue en compensation de la provision constituée au 31.12.2016.

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2016 (y c. engagements ARM):

	Nbre	2016 CHF	Nbre	2015 CHF
Engagements totaux en cours	882	112 168 615	841	105 902 270
À charge de Cautionnement romand	28%	31 316 462	25%	26 375 264
Provision calculée sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2016 des engagements en cours:				
Risque 1	149	1 964 000	163	1 753 000
Risque 2	414	8 008 000	367	6 400 000
Risque 3 (y c. 2 dossiers ARM)	57	1 508 000	45	1 062 000
Provision individualisée	620	11 480 000	575	9 215 000
Degré de couverture		37%		35%

Montant total des cautionnements honorés durant l'exercice

Le montant mentionné au compte d'exploitation représente:

Cautionnements honorés	38	3 562 831.65	42	3 994 834.74
À charge de Cautionnement romand		833 666.49		834 825.10



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
CAUTIONNEMENT ROMAND, SOCIETE COOPERATIVE
A LAUSANNE**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Cautionnement romand, société coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA


Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 20 février 2017



Comment ça marche?

Quatre organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale [2006] et une Ordonnance avec comme but de «permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires».

Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir la possibilité de se financer, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du Cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises créatrices d'idées et d'emplois, et donc générer de la croissance économique.

Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 500 000.- au maximum. En cas de défaillance, la coopérative rembourse la banque. Elle assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération.

Cautionnement?

Le cautionnement est un contrat par lequel l'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire [créancier] à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée [débiteur]. Par nature, le cautionnement revêt un caractère accessoire en ce sens qu'il ne peut exister que sur une obligation valable [crédit bancaire commercial cautionné].

Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie

d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est mentionnée dans la Loi fédérale sur l'agriculture.

Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées et constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude, les frais d'intervention s'élèvent à 1,2% du crédit cautionné, pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par l'octroi, par la banque, d'un taux d'intérêt favorable [la banque n'assumant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à celui des crédits bancaires commerciaux usuels].

Contact?

Le mandat de représentation de proximité dans les cantons a été confié à des institutions actives dans les milieux du soutien à l'économie locale: les antennes cantonales. Avant le premier contact, un accord de principe d'un établissement bancaire doit être obtenu par le demandeur. En conséquence, celui-ci doit convaincre préalablement son banquier du bien-fondé de ses objectifs et doit être en mesure de présenter ses projets de manière sérieuse et détaillée.



Contact de proximité

Les cinq antennes cantonales

Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à établir les contrats de cautionnement dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Toutefois, Cautionnement romand est appuyé dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les Antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Toutes les tâches des Antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les

règles, les processus, et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 150 000.-, et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Une indemnité par dossier traité et par dossier en cours est prévue dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une Antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



Antenne Fribourg

Cautionnement Fribourg
Boulevard de Pérolles 25
CP 1350, 1701 Fribourg
Tél. 026 323 10 20

Président

Samuel Clerc

Directeur

Jean-Bernard Auderset

Historique

Afin de donner à l'Antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009.

En plus de l'Union Patronale du Canton de Fribourg et de la Chambre de Commerce Fribourg, le Canton de Fribourg, par le biais de la Promotion économique, est l'un des trois membres fondateurs.

La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du Canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'Antenne Fribourg de Cautionnement romand.



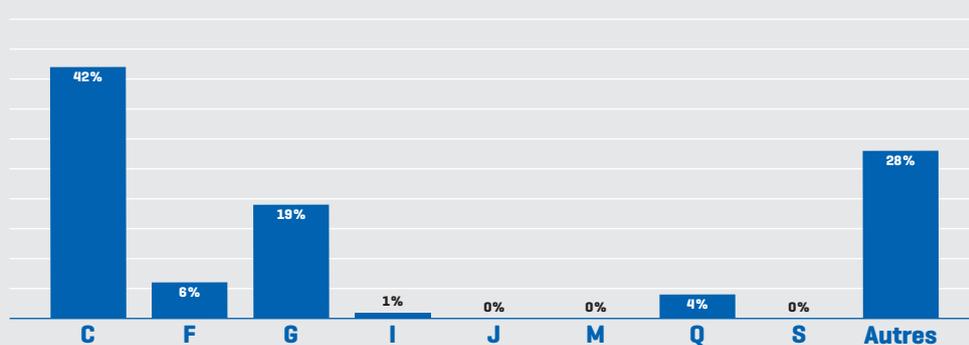
2016	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	302	62 065 100	205 514	27	4 672 500	173 056	8%
Cautionnements accordés	211	39 379 300	186 632	17	3 475 500	204 441	9%
Emplois maintenus et créés		2 279	10,8		166	8,3	7%
Montant de l'aide par l'emploi		17 279			20 937		
Investissements réalisés		122 006 811	3,1x		9 577 690	2,8x	8%
Cautionnements honorés	38	3 562 832	93 759	4	438 540	109 635	12%
Engagements	880	117 272 567	133 264	77	12 773 434	165 889	11%

	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	2 998 000	2 422 500	2 684 000	2 167 500	62%
Grandes banques	630 000	650 000	350 000	730 000	21%
Banques Raiffeisen	480 000	330 000	590 000	428 000	12%
Autres banques					0%
Banques régionales				150 000	5%
Total	4 108 000	3 402 500	3 624 000	3 475 500	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

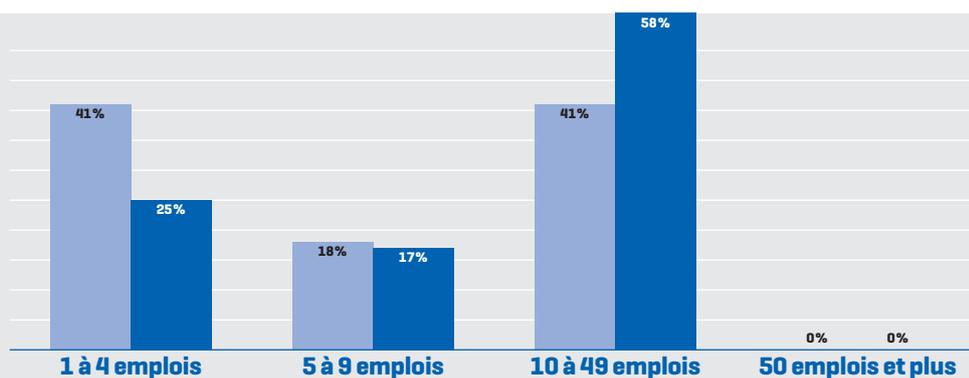
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	130 000	1 335 000	690 000	1 030 000	30%
Fonds de roulement	1 100 000	900 000	700 000	500 000	14%
Création d'entreprise	750 000	130 000	950 000	500 000	14%
Investissement	566 000	230 000	100 000	1 445 500	42%
Immobilier	1 562 000	807 000	1 184 000		0%
Total	4 108 000	3 402 500	3 624 000	3 475 500	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit



Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- S** Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Antenne Genève

F AE
Ch. du Pré-Fleuri 3
1228 Plan-les-Quates
Tél. 022 827 42 84
www.fae-ge.ch

Président
Philippe Lathion

Directeur
Patrick Schefer

Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois.

Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 500 000.- via Cautionnement romand. Prise de participation minoritaire. Avance de liquidités contre cession de factures. Financement de mandat. Mesures franc fort pour l'industrie sous forme de prêt.



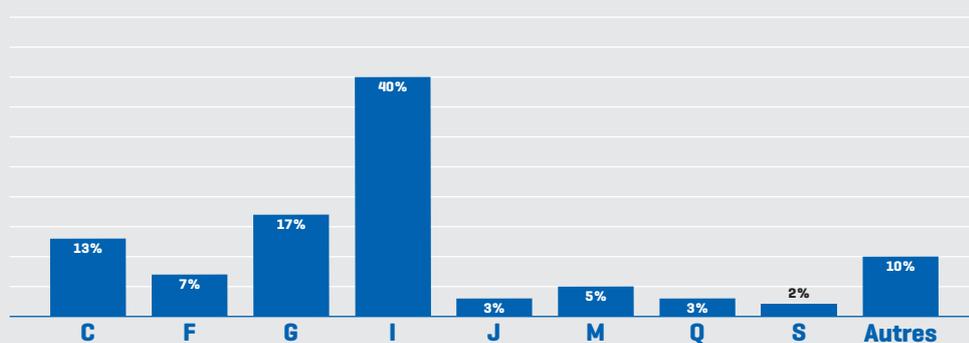
2016	Cautionnement romand			Antenne Genève			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	302	62 065 100	205 514	66	18 317 000	277 530	30%
Cautionnements accordés	211	39 379 300	186 632	51	10 659 500	209 010	27%
Emplois maintenus et créés		2 279	10,8		484	9,5	21%
Montant de l'aide par l'emploi		17 279			22 024		
Investissements réalisés		122 006 811	3,1x		28 016 236	2,6x	23%
Cautionnements honorés	38	3 562 832	93 759	8	844 692	105 586	24%
Engagements	880	117 272 567	133 264	136	20 733 911	152 455	18%

	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	3 479 000	5 596 500	5 104 000	3 991 000	37%
Grandes banques	1 010 000	1 518 000	1 173 700	3 700 000	35%
Banques Raiffeisen	1 260 000	433 100	360 000	7 93 500	8%
Autres banques		801 000	1 045 160	2 175 000	20%
Banques régionales					0%
Total	5 749 000	8 348 600	7 682 860	10 659 500	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

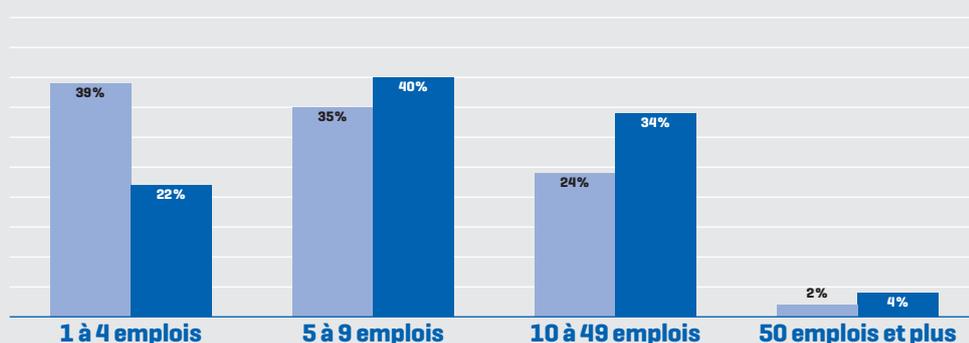
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	4 304 000	4 355 600	3 815 860	4 832 500	45%
Fonds de roulement	225 000	1 050 000	2 561 000	1 771 000	17%
Création d'entreprise	370 000	1 613 000	1 256 000	1 520 000	14%
Investissement	850 000	1 330 000	50 000	2 286 000	22%
Immobilier				250 000	2%
Total	5 749 000	8 348 600	7 682 860	10 659 500	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit



Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- S** Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Antenne Neuchâtel

NEuchâtel Interface PME
CP 2070, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 853 42 54

Président

Jean Wenger

Directeur

Yves Agustoni

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par la Société coopérative NEuchâtel Interface PME. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939.

Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, les villes, certaines associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'Antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.



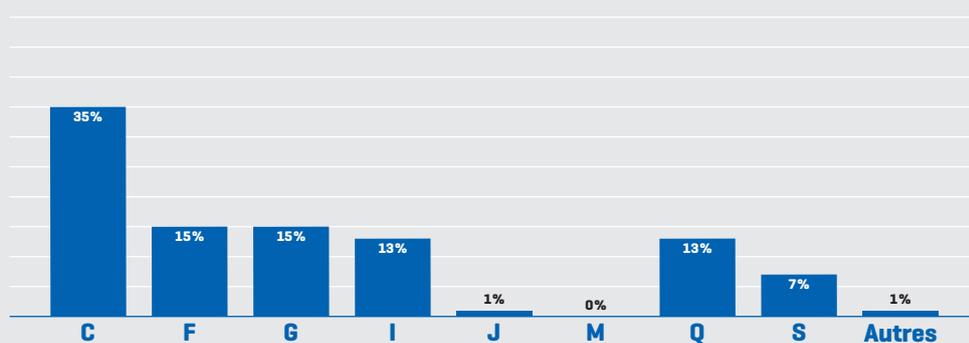
2016	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	302	62 065 100	205 514	23	5 505 000	239 348	9%
Cautionnements accordés	211	39 379 300	186 632	17	3 350 000	197 059	9%
Emplois maintenus et créés		2 279	10,8		161	9,5	7%
Montant de l'aide par l'emploi		17 279			20 807		
Investissements réalisés		122 006 811	3,1x		13 305 000	3,1x	11%
Cautionnements honorés	38	3 562 832	93 759	1	8 689	8 689	0%
Engagements	880	117 272 567	133 264	81	11 227 192	138 607	10%

	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	1 397 500	4 306 250	2 690 000	3 005 000	90%
Grandes banques		1 020 000	220 000	100 000	3%
Banques Raiffeisen	749 000	155 000	560 000		0%
Autres banques	115 000	300 000		120 000	3%
Banques régionales	310 000			125 000	4%
Total	2 571 500	5 781 250	3 470 000	3 350 000	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

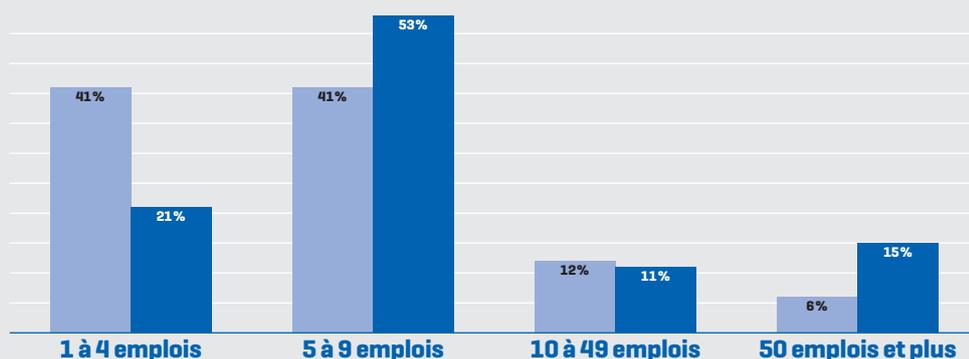
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	795 000	2 805 000	195 000	1 280 000	38%
Fonds de roulement	45 000	1 275 000	1 300 000	850 000	25%
Création d'entreprise	771 000	850 000	375 000	1 055 000	32%
Investissement	440 000	851 250	285 000	165 000	5%
Immobilier	520 500		1 315 000		0%
Total	2 571 500	5 781 250	3 470 000	3 350 000	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit



Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C Industrie manufacturière
- F Construction
- G Commerce
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- M Activités spécialisées, etc.
- Q Santé humaine et action sociale
- S Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Antenne Valais

CCF SA
Rue Pré-Fleuri 6
CP 286, 1951 Sion
Tél. 027 327 35 50
www.ccf-valais.ch

Président

Jean-Pierre Morand

Directeur

Jacques Métrailler

Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de Business Valais, la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialiste du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Ses engagements se montent à de près CHF 100 mios auprès de 400 sociétés dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et de la construction.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'Antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.



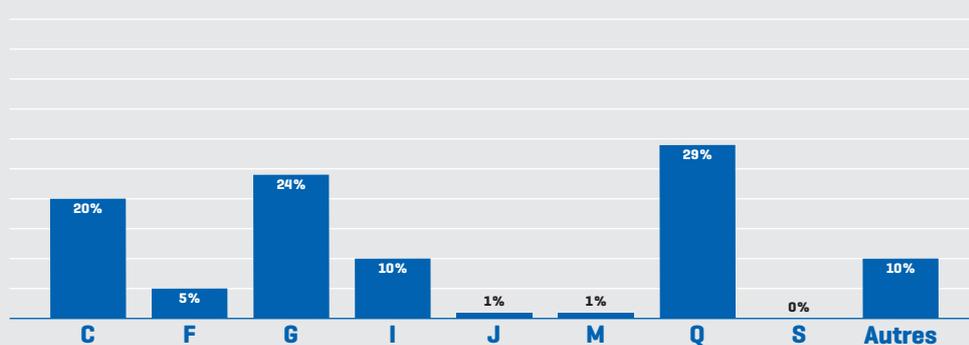
2016	Cautionnement romand			Antenne Valais			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	302	62 065 100	205 514	44	7 694 000	174 864	12%
Cautionnements accordés	211	39 379 300	186 632	26	4 198 700	161 488	11%
Emplois maintenus et créés		2 279	10,8		169	6,5	7%
Montant de l'aide par l'emploi		17 279			24 844		
Investissements réalisés		122 006 811	3,1x		12 998 000	3,1x	11%
Cautionnements honorés	38	3 562 832	93 759	6	591 258	98 543	17%
Engagements	880	117 272 567	133 264	121	11 796 867	97 495	10%

	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	2 260 000	2 300 000	1 445 000	2 933 700	70%
Grandes banques	230 000	650 000	50 000	150 000	4%
Banques Raiffeisen	1 939 000	640 000	1 525 000	1 115 000	26%
Autres banques					0%
Banques régionales					0%
Total	4 429 000	3 590 000	3 020 000	4 198 700	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

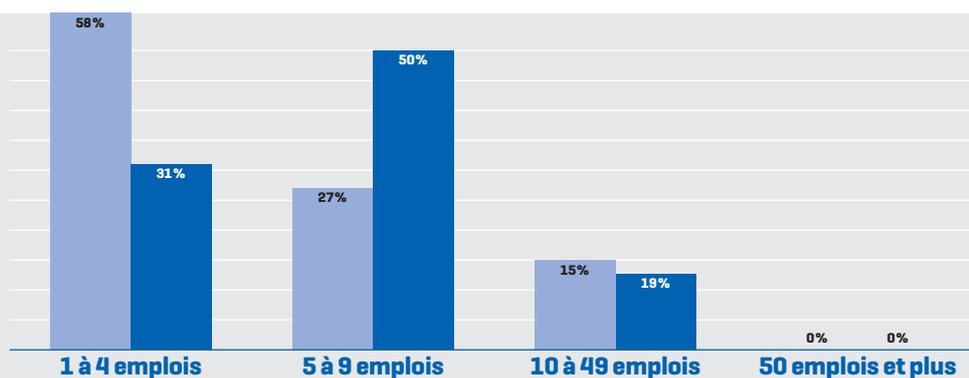
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	1 230 000	1 110 000	690 000	735 000	17%
Fonds de roulement	607 000	330 000	225 000	318 700	8%
Création d'entreprise	735 000	1 090 000	695 000	1 755 000	42%
Investissement	1 592 000	560 000	1 290 000	440 000	10%
Immobilier	265 000	500 000	120 000	950 000	23%
Total	4 429 000	3 590 000	3 020 000	4 198 700	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit



Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- S** Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Antenne Vaud

CVC
Avenue Général-Guisan 117
CP 126, 1009 Pully
Tél. 021 721 11 81
www.cvc-cvch.ch

Président

Hervé Linder

Directeur

Daniel Perret

Historique

La Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC a été fondée en 1935. Jusqu'à la reprise des engagements par Cautionnement romand en juillet 2007, elle avait accordé plus de 7 500 cautionnements pour un montant dépassant les CHF 330 mios.

Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. La CVC bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arriéré cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 500 000.- en tant qu'Antenne Vaud de Cautionnement romand. Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal. Dès 2016, dans le cadre de la mise en place du Fonds de soutien à l'industrie, la CVC est chargée de traiter les demandes de cautionnement de crédit bancaire ou de prêt pour le compte de l'Etat de Vaud.

CVC

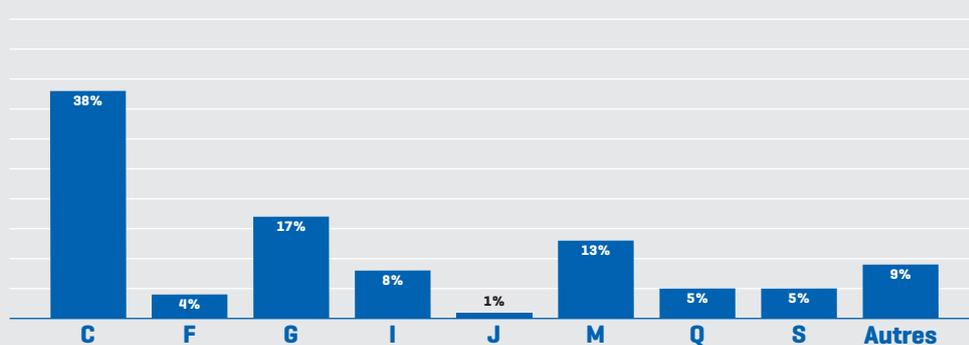
2016	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	302	62 065 100	205 514	142	25 876 600	182 230	42%
Cautionnements accordés	211	39 379 300	186 632	100	17 695 600	176 956	45%
Emplois maintenus et créés		2 279	10,8		1 300	13,0	57%
Montant de l'aide par l'emploi		17 279			13 612		
Investissements réalisés		122 006 811	3,1x		58 109 885	3,3x	48%
Cautionnements honorés	38	3 562 832	93 759	19	1 679 653	88 403	47%
Engagements	880	117 272 567	133 264	465	60 741 164	130 626	52%

	2013	2014	2015	2016	
Banques cantonales	10 805 700	12 352 057	9 330 000	12 186 100	69%
Grandes banques	1 565 000	1 295 000	5 640 000	2 750 000	15%
Banques Raiffeisen	2 856 000	3 230 000	2 682 500	1 713 000	10%
Autres banques	1 051 200	992 000	665 000	521 000	3%
Banques régionales	280 000	1 612 000	200 000	525 500	3%
Total	16 557 900	19 481 057	18 517 500	17 695 600	100%

Cautionnements accordés selon les établissements bancaires

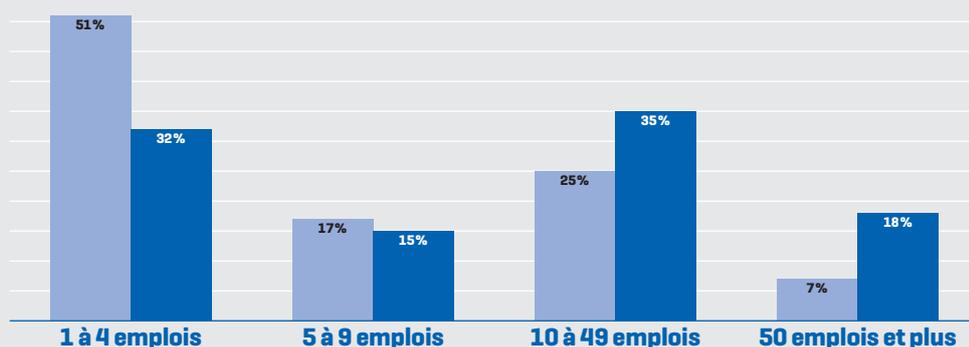
	2013	2014	2015	2016	
Reprise/Transmission	3 143 400	4 080 300	5 570 000	3 700 500	21%
Fonds de roulement	4 511 500	6 163 500	4 992 500	3 452 500	19%
Création d'entreprise	3 310 000	4 168 000	2 730 000	1 795 000	10%
Investissement	2 948 000	1 595 000	3 510 000	6 839 000	39%
Immobilier	2 645 000	3 474 257	1 715 000	1 908 600	11%
Total	16 557 900	19 481 057	18 517 500	17 695 600	100%

Cautionnements accordés selon le but du crédit



Cautionnements accordés selon les secteurs d'activités - NOGA

- C** Industrie manufacturière
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Hébergement et restauration
- J** Information et communication
- M** Activités spécialisées, etc.
- Q** Santé humaine et action sociale
- S** Autres activités de services



Cautionnements accordés selon les emplois

- En nombres
- En CHF



Cautionnement suisse

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.

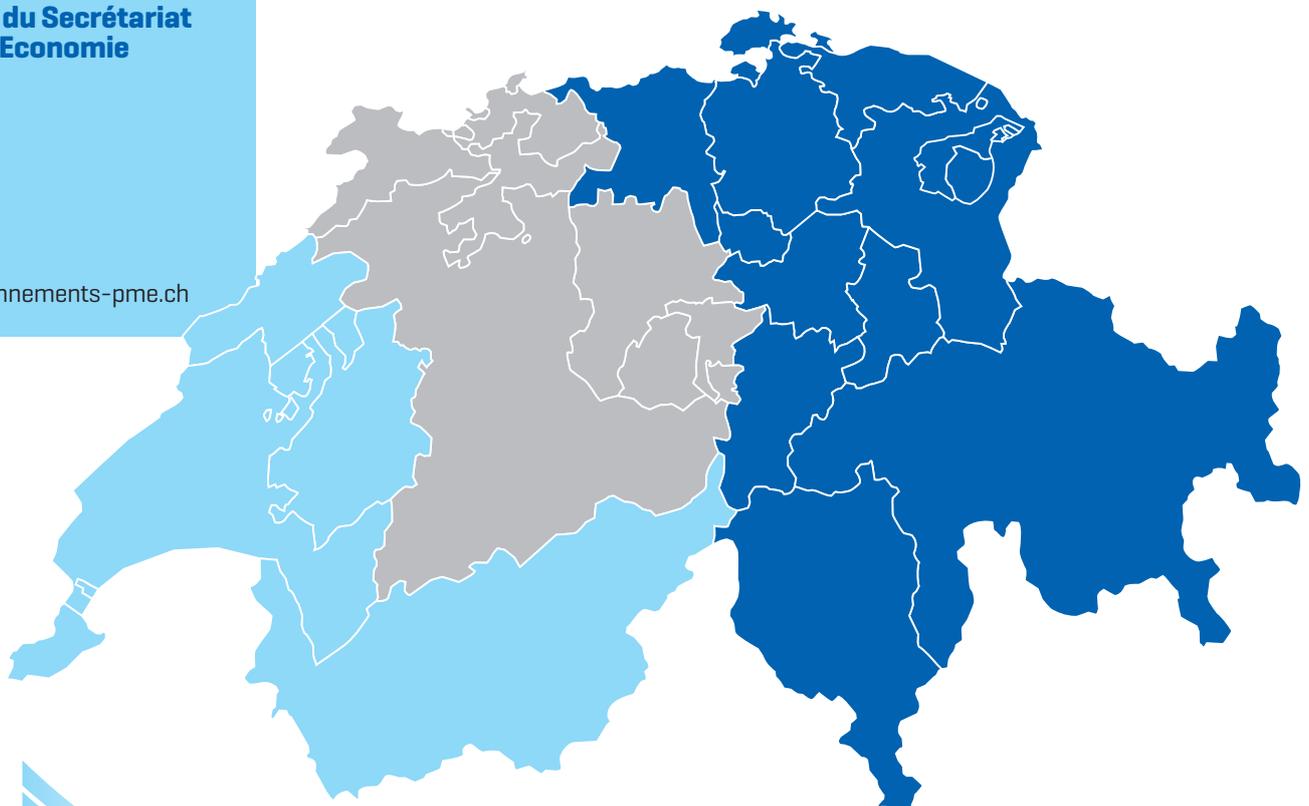
Cautionnements 
L'accès facilité au crédit bancaire.

Bürgschaften 
Die sichere Finanzierung für KMU.

Fideiussioni 
Il finanziamento sicuro per le PMI.

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)

www.cautionnements-pme.ch



CAUTIONNEMENT ROMAND
au service des PME

Cautionnement romand
Société coopérative
Tél. 058 255 05 50
www.cautionnementromand.ch

CCCENTRE
Coopérative de Cautionnement pour PME

CC Centre
Coopérative de Cautionnement pour PME
Tél. 034 420 20 20
www.bgm-ccc.ch

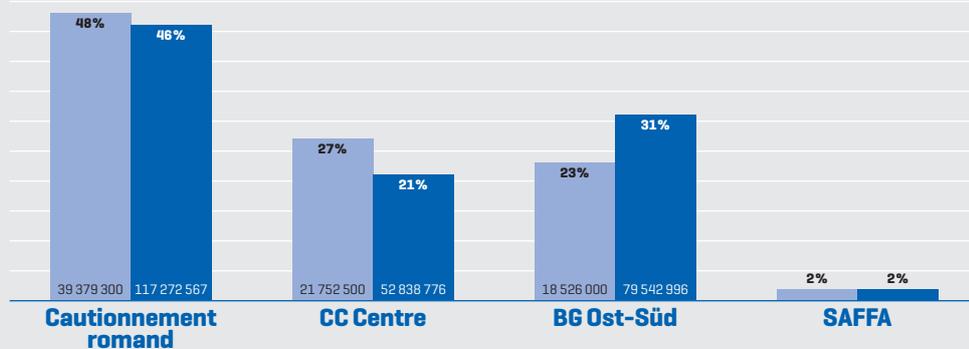
BG OST CF SUD
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Cooperativa di fideiussioni per PMI

BG Ost-Süd
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Tél. 071 242 00 60
www.bgost.ch

saffa
bürgschaftsgenossenschaft

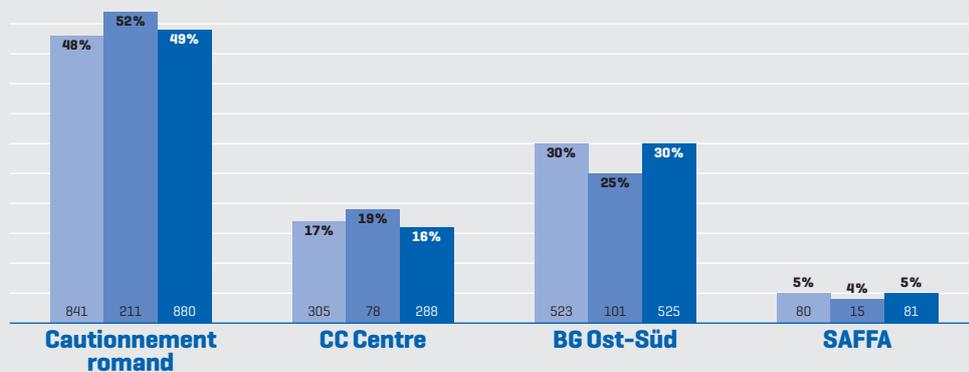
Saffa
Société coopérative de cautionnement
Tél. 061 683 18 42
www.saffa.ch
Pour les femmes dans toute la Suisse

Statistiques suisses



Cautionnements accordés en 2016 et engagement en cours (en CHF)

■ Accordés en 2016
■ En cours au 31.12.2016



Activité de cautionnement en Suisse (en nbre)

■ Engagement au 01.01.2016
■ Demandes accordées
■ Engagement au 31.12.2016

	Nbre	CHF	Nbre	CHF	Nbre	CHF
Reprise/Transmission	52	11 578 000	10	2 995 000	12	2 172 500
Fonds de roulement	49	6 892 200	34	7 627 500	41	6 452 500
Création d'entreprise	33	6 625 000	7	1 555 000	20	2 835 000
Investissement	64	11 175 500	4	1 165 000	11	1 890 000
Immobilier	13	3 108 600	23	8 410 000	17	5 176 000
Total (405)	211	39 379 300	78	21 752 500	101	18 526 000

Cautionnements accordés selon le but du crédit en 2016

■ Cautionnement romand
■ CC Centre
■ BG Ost-Süd

	Nbre	CHF	Nbre	CHF	Nbre	CHF
Banques cantonales	558	76 084 099	80	16 714 550	287	46 007 730
Grandes banques	87	19 222 947	20	3 143 100	26	3 108 750
Banques Raiffeisen	171	14 174 187	63	9 185 564	99	12 527 686
Autres banques	44	5 837 808	1	130 000		
Banques régionales	20	1 953 527	124	23 665 562	113	17 898 830
Total (1774)	880	117 272 567	288	52 838 776	525	79 542 996

Engagements en cours selon les établissements bancaires en 2016

■ Cautionnement romand
■ CC Centre
■ BG Ost-Süd



Editeur
Cautionnement romand
Graphisme et mise en page
Cayenne Communication Visuelle
Photographies
Thinkstock, iStock
Impression
Imprimerie Fleury